

INFO COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le service se réorganise pour optimiser la collecte des objets lourds et volumineux. Les ramassages en porte à porte une fois par an en secteur Grand Couronné et en déchèterie mobile en secteur Seille ont été suspendus au début de la crise sanitaire et le resteront tout au long d'une phase de test.

Pour améliorer le recyclage, un ramassage plus ciblé sera proposé sur appel, là où il est réellement nécessaire. Les conditions d'accès à ce service vous seront précisées très prochainement !

Ce qu'il faut retenir :

-  Le ramassage des encombrants en porte à porte ou en point mobile est suspendu.
-  Tous les usagers qui le peuvent sont invités à se rendre en déchèterie avec leurs encombrants.
-  Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer — c'est à dire les personnes à mobilité réduite, âgées, isolées ou sans véhicule — une prise en charge sur rendez-vous sera assurée rapidement.
-  Pour les usagers des communes fonctionnant déjà sur l'expérimentation d'un ramassage sur appel, ciblé vers les personnes ne pouvant se déplacer, le service se poursuit.

Pourquoi ces changements ?

La collecte des encombrants (ou objets hétérogènes) se déroulait jusqu'à présent de manières différentes sur le territoire :

-  une fois par an en porte-à-porte pour certains,
-  journées « déchèterie mobile » pour d'autres,
-  ou encore toute l'année sur appel pour une dernière frange du territoire en expérimentation, pointé vers les personnes dans l'impossibilité de se rendre en déchèterie.

Après retour d'expérience, seule la collecte sur appel permet une valorisation maximale des déchets et une maîtrise des coûts. En collecte porte-à-porte par exemple, le prestataire n'a pas la possibilité de bien trier... La plupart des objets partent à l'incinération ou l'enfouissement. Merci pour vos efforts, votre patience et votre compréhension pour évoluer vers un territoire plus durable.

 Des questions ? 03 83 31 55 55 / gestion-dechets@comcom-sgc.f



#INFO DÉCHETS

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**Vers une meilleure prise en compte
de l'environnement**